



Chers parents,

Voici un petit mémo pour la bonne communication interne à l'école :

Informations Importantes sur l'Organisation Scolaire et Apschool

En début d'année scolaire, vous recevez les éphémérides (agenda scolaire) répertoriant toutes les dates clés : sorties, animations, conférences pédagogiques, congés, etc. Cet outil est conçu pour vous aider à anticiper les événements importants de l'année de votre enfant. Cet agenda n'étant pas figé, des modifications peuvent survenir. Toute mise à jour est alors communiquée via Apschool, dans l'onglet « Documents ».

Vous recevez également une estimation des frais scolaires, exigée par l'Inspection de la Gratuité Scolaire depuis sa mise en place en 2019. Ce document permet de plafonner les dépenses par enfant et par année pour les animations et excursions. Toutefois, comme indiqué, les piscines et activités sportives ne sont pas concernées par la gratuité. Ce document est également accessible dans l'onglet « Documents » sur Apschool.

Depuis quelques années, la communication se fait principalement par e-mail, remplaçant progressivement le format papier afin de limiter les impressions. Seuls les documents à compléter restent disponibles en version papier, afin d'éviter que vous ayez à les imprimer vous-même.

Avec l'arrivée d'Apschool en janvier 2025, la communication s'effectue désormais via la messagerie intégrée de la plateforme. Comme pour les e-mails, il est essentiel que nous disposions d'une adresse à jour dans nos fichiers. Merci donc de nous informer immédiatement de tout changement d'adresse mail.

Dans cette même logique, nous vous demandons également de nous signaler toute modification de votre situation familiale et de nous fournir une composition de ménage actualisée. De même, tout changement de numéro de téléphone doit impérativement nous être communiqué.

Paiements et Fonctionnement d'Apschool

Les paiements s'effectuent exclusivement via Apschool. Votre compte doit être approvisionné pour commander les repas, sans quoi cela ne sera pas possible. L'accueil extrascolaire est prélevé automatiquement à la fin de chaque mois. Quant aux animations, leur paiement nécessite une démarche de votre part (cf. le point sur les événements ci-dessous).

Nous nous réservons le droit d'envoyer des rappels afin d'éviter tout retard de paiement. Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous en informer rapidement afin que nous puissions vous accompagner.

Enfin, en cas de problème avec Apschool, nous vous invitons à venir nous en parler sans tarder. Nous sommes à votre disposition pour vous aider et prévenir toute incompréhension.

Concernant la plateforme Apschool :

PERSONNEL

 Accueil

 Messages

 Formulaires

 Finances

 Pointages traités

 Données

 Repas

 Évènements

 Documents

Accueil :

Cette page est dédiée à l'accueil d'Apschool, il y a un calendrier reprenant les jours de congés, de conférences pédagogiques et les jours sans repas chauds, les animations, les excursions,...

Messages :

La messagerie de la plateforme (très important) c'est par ce biais que vous recevez les avis informant des sorties scolaires. C'est par là que vous serez envoyés les mails en début d'année scolaire également. Vous devez y être attentif.

Formulaire :

Actuellement nous ne nous servons pas encore des formulaires.

Finances :

Cet onglet permet de voir l'état financier de votre compte Apschool ainsi que les décomptes périodiques. Vous pouvez également y trouver l'état des remboursements s'ils ont eu lieu.

Pointages traités :

Cet onglet vous permet de voir les pointages traités par l'accueil extrascolaire lors du scan du badge de votre enfant. Si vous ne voyez rien, faites attention aux filtres car par défaut ils indiquent le pointage du mois en cours or la facturation n'a lieu qu'à la fin du mois.

Données :

Cet onglet permet de consulter les données vous concernant. Nous vous demandons de ne rien modifier. Si vous avez une modification familiale (adresse, situation,...) vous devez nous remettre une composition de ménage adaptée et nous ferons les modifications nécessaires. Il en va de même en cas de modifications administratives.

Repas :

C'est l'onglet permettant de commander les repas et les soupes et de visualiser le menu du mois. Nous vous rappelons que les repas doivent être commandés avant le 17 de chaque mois pour le mois suivant. Il vous incombe de décommander les repas en cas d'absence connue de votre enfant.

Évènements :

Cet onglet renseigne les événements qui vont avoir lieu et vont vous permettre de les payer en les sélectionnant via la petite coche en regard de l'événement. Il faudra cliquer sur le bouton « valider le panier » pour faire le paiement, ce n'est pas automatique.

Documents :

Cet onglet vous permet de consulter les documents importants de l'école et sera régulièrement mis à jour. On nous signale que sur IOS et PC cela fonctionne bien. Par contre sur ANDROID cela pose souci actuellement, les développeurs travaillent dessus. Il faut donc consulter les documents via PC pour les possesseurs d'ANDROID actuellement.

Cloche en bas à droite (sur smartphone) :

Sur smartphone spécifiquement il y a une petite cloche en bas à droite de l'écran qui vous indique les actualités. Sur pc cela apparaît à droite de l'écran. Les actualités sont des moments-clés que nous mettons en avant (dates du CRIE, conférences, événements,...)